

DSDEN DU VAR

DPE

Affaire suivie par :

Mme LOLIVRET-PEYDRO

Tél. : 04.94.09.55.46

Gestcollective83@ac-nice.fr

ANNEXE 4

Page 1/2

DEMANDE DE PRIORITE MEDICALE

Mouvement Intra départemental

Année scolaire 2018/2019

À retourner à la Direction des services départementaux de l'Education Nationale du VAR,

Division des Personnels Enseignants

Au plus tard le 23 février 2018, délai de rigueur

NOM : **Prénom** :

Adresse personnelle :

Date de naissance : /__ / __ / ____ /

N° de Téléphone :

mèl :

@ac-nice.fr

1) RENSEIGNEMENTS

SITUATION ACTUELLE : en poste en poste adapté

en CMO en CLM en CLD

Affectation 2016/2017 :

Titre définitif

Titre provisoire

SITUATION DE FAMILLE : Célibataire Marié Pacsé Divorcé Séparé

NOMBRE et AGE des ENFANTS à CHARGE :

AUTRES CHARGES de FAMILLE :

La demande de priorité concerne :

Vous-même votre conjoint votre enfant

RQTH (Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé) :

Oui

depuis le :

date d'échéance :

Non

Demande en cours auprès de la MDPH (à transmettre à la Division des personnels dès obtention)

DSDEN DU VAR

DPE

Affaire suivie par :

Mme LOLIVRET-PEYDRO

Tél. : 04.94.09.55.46

Gestcollective83@ac-nice.fr

DEMANDE DE PRIORITE MEDICALE

Mouvement Intra départemental

Année scolaire 2018/2019

*À retourner à la Direction des services départementaux de l'Education Nationale du VAR,
Division des Personnels Enseignants*

Au plus tard le 23 février 2018, délai de rigueur

Motifs :

Secteurs géographiques et natures de postes envisagés :

Date et signature

Adresse d'envoi : DSDEN DU VAR DPE Gestion collective (à l'attention de Mme LOLIVRET-PEYDRO –
Rue Montebello – CS 71204 83070 TOULON Cedex

Pièces à fournir :

- certificats médicaux sous pli confidentiel,
- copie du livret de famille,

- notification MDPH ou attestation de demande en cours